

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dysfonctionnements dans la perception des indemnités journalières

Pour de nombreux professionnels de santé libéraux, la mise en place des indemnités journalières depuis le 1^{er} juillet 2021 constitue une avancée notable.

Alertée de divers dysfonctionnements dans ce nouveau système, l'UNPS a élaboré un [questionnaire](#) visant à recueillir les témoignages des professionnels de santé libéraux concernés par ces difficultés.

Sur 1 291 réponses obtenues, 1 171 répondants indiquent avoir fait l'objet d'une cessation d'activité de plus de 3 jours depuis le 1^{er} juillet 2021.

Dans 40,5 % des cas, la CPAM a mis plus de 60 jours pour traiter le dossier.

Près de 59 % des professionnels ayant perçu leurs indemnités ne les ont obtenues qu'après une réclamation, processus chronophage nécessitant de nombreux appels téléphoniques et, dans certains cas, des rendez-vous à la caisse.

Dans près de la moitié des cas, les professionnels attendent toujours le versement de leurs indemnités, certains depuis plusieurs mois, sans aucune information de la part de leur CPAM.

L'UNPS alerte l'Assurance maladie sur les situations de stress et sur les difficultés économiques provoquées par ces nombreux dysfonctionnements, dans un contexte où les professionnels de santé libéraux peinent à être reconnus.

Relai des suggestions des professionnels de santé libéraux victimes de ces dysfonctionnements, l'UNPS recommande :

- d'améliorer la communication de la CPAM en cas d'arrêt de travail,
- de mettre en place une aide administrative pour les professionnels de santé libéraux afin d'alléger le processus, notamment le temps d'attente au téléphone,
- plus généralement, de simplifier les démarches pour les indépendants.

Une fois encore, l'UNPS propose des solutions émanant des professionnels de terrain et se tient à la disposition des services de l'Assurance maladie pour les mettre en œuvre.

Pour connaître le détail des réponses au questionnaire : [cliquer ici](#).

Contact presse : mathilde.guest@unps-sante.org